

ROLES D'UN(E) DELEGUE(E) DEPARTEMENTAL(E)

Objectivement :

Regrouper les associations de protection animales et les différents professionnels en rapport avec les animaux en vue de faciliter les échanges d'informations entre ces différents organismes et le grand public.

Toutes actions qui contribuent à la protection, le sauvetage, la lutte contre la maltraitance sous toutes ses formes, l'application, le respect des lois en vigueur et leurs mises à jour selon les besoins du terrain tant pour les animaux domestiques que sauvages.

Dans la pratique :

Faire connaître la Fédération Française de la Protection Animale auprès des professionnels tels que Vétérinaires, Toiletteurs ...etc...

Rentrer en contact avec les journalistes locaux (Presse écrite et Audiovisuelle) Départementale.

Faire connaître la Fédération Française de la Protection Animale auprès du Conseil Départementale (établir des contacts réguliers et faire le point avec eux sur les difficultés et besoins liés aux animaux tant domestiques que sauvages)

Maintenir des contacts réguliers avec la Délégation Régionale dont vous dépendez.

Vous êtes intéressés par ce poste ? Vous êtes disponible ? Vous êtes motivés ? Pour vous la cause et la condition animale vous est insupportable ? Vous avez un bon relationnel ?

Transmettez nous votre candidature accompagnée d'un C.V. et d'une lettre de motivation par courriel : secretariat@ffpanimale.fr

A noter l'adhésion est obligatoire et non contraignante.